



Communiqué de presse

Marie- Françoise Blanchet réélue Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France

Marie- Françoise Blanchet a été réélue Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France pour un deuxième mandat, à l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue du 10 au 12 septembre 2004.

La Grande Loge Féminine de France, qui regroupe 11300 adhérentes, est la première Obédience Maçonnique Féminine mondiale. Ses 360 Loges sont réparties non seulement en France hexagonale, dans les DOM et les TOM, mais également en Europe, au Canada, en Amérique Centrale, en Afrique, dans les Mascareignes.

La Grande Loge Féminine de France avait déjà été à l'origine de la création de la Grande Loge Féminine de Belgique, de la Grande Loge Féminine de Suisse et de la Grande Loge Féminine du Portugal.

Son Assemblée Générale vient de voter, à une très large majorité, la création, dans les mois qui viennent, de la Grande Loge Féminine du Venezuela et de la Grande Loge Féminine d'Espagne à partir des Loges qui étaient alors sous son égide dans ces pays.

Paris, le 13 septembre 2004